



LYCÉE DES MÉTIERS DES SERVICES AUX ENTREPRISES



TRISTAN BERNARD

LE LYCÉE QUI CHANGE DE L'ÉCOLE



RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

Lycée de formation professionnelle Tristan Bernard
13 rue Goya - 25 000 Besançon - Tél. : 03 81 52 00 01 - Fax : 03 81 51 87 31
Courriel : ce.0251079m@ac-besancon.fr
Plus d'informations sur : www.lycee-tristanbernard.fr

klaim © Lycée Tristan Bernard - Christophe Monterlos

LE LYCÉE TRISTAN BERNARD S'OUVRE À VOUS



LYCÉE DES MÉTIERS DES SERVICES AUX ENTREPRISES



TRISTAN BERNARD

LE LYCÉE QUI CHANGE DE L'ÉCOLE

LE LYCÉE ET SES MISSIONS

La mission première du lycée professionnel Tristan Bernard est d'accueillir des jeunes apprenants et de leur proposer un parcours de formation qualifiant qui contribue à favoriser l'accès au premier emploi pour une meilleure intégration sociale.

L'ambition de l'établissement est de favoriser le développement de chacun, de permettre à chaque élève, apprenti et stagiaire d'acquérir les outils techniques et les connaissances qui l'aideront à se réaliser dans sa vie professionnelle et personnelle. L'établissement précise ses orientations dans son contrat d'objectifs qui l'engage auprès des autorités académiques, de la région Bourgogne Franche Comté et des usagers.

L'objectif prioritaire poursuivi par le lycée Tristan Bernard est de faciliter l'insertion professionnelle de ses élèves, à l'issue de leur scolarité dans l'établissement ou après une poursuite d'études. Pour cela, il se mobilise fortement pour conduire les élèves vers la réussite dans la construction de compétences professionnelles attendues. Les dispositifs d'accompagnement personnalisé et de tutorat sont mis en œuvre autour de cet objectif. Les nombreux partenariats avec les milieux socio-économiques mobilisent les professionnels de l'entreprise et créent les synergies utiles à l'élaboration du projet de chacun.

L'entrée future dans le monde des adultes est le second axe fort du projet. Ici la mobilisation des compétences sociales, l'apprentissage de la vie en société et le développement personnel se vivent au quotidien dans l'établissement. L'appropriation des règles de fonctionnement collectif et l'adhésion à des valeurs communes partagées garantissent la liberté et le respect de chacun.

Trouver sa place dans le monde d'aujourd'hui c'est aussi mieux comprendre sa complexité. Cette ouverture sur l'environnement est portée dans l'établissement par de nombreux projets culturels et la possibilité de réaliser des stages à l'étranger. L'accès aux différents domaines de connaissances transmises par les disciplines scolaires contribue à cette meilleure compréhension du monde et développe les aptitudes pour s'y adapter.

Le projet pédagogique du lycée Tristan Bernard prolonge les orientations nationales et académiques. Il vise à organiser l'établissement comme un lieu de vie respectueux de chacun, favorable aux apprentissages et qui rende possible l'édification du projet de chacun.

Le Proviseur
François Feuvrier

« Le projet pédagogique vise à organiser l'établissement comme un lieu de vie respectueux de chacun, favorable aux apprentissages et qui rende possible l'édification du projet de chacun ».

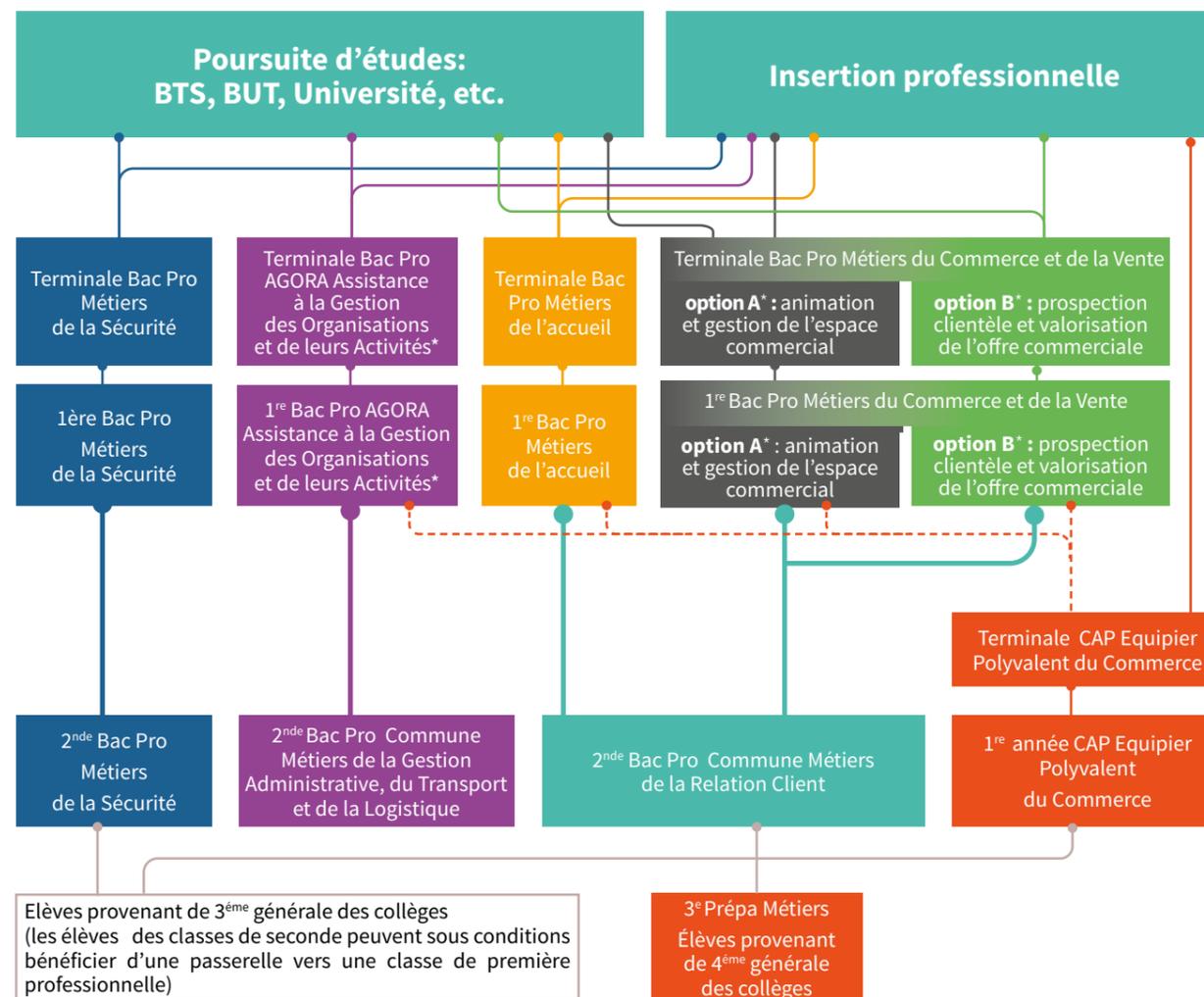


Diverses modalités de soutien et d'aide aux devoirs.



Développer la participation et l'implication des élèves dans les différentes structures, associations et instances de l'établissement.

ORGANISATION DES ÉTUDES



ULIS : Unité localisée pour intégration principalement en CAP, exceptionnellement en bac pro.
UPE2A : Unité pédagogique pour les élèves allophones arrivant : intégration dans différentes classes.

* Formation scolaire ou apprentissage

LE LYCÉE, SON PERSONNEL, SES ÉQUIPEMENTS

▷ La vie scolaire : un lieu d'accueil et d'information

Le personnel de la vie scolaire est composé de 2 conseillers principaux d'éducation et de 11 assistants d'éducation. Leurs bureaux sont des lieux d'accueil et d'information des élèves.

Les Conseillers Principaux d'Éducation travaillent en étroite collaboration avec les familles et l'ensemble de l'équipe éducative de l'établissement (ainsi que des partenaires extérieurs : éducateurs...) afin de favoriser la réussite des élèves.

L'assiduité et la ponctualité en classe et lors des stages sont essentielles à l'obtention du Diplôme National du Brevet, du CAP, du BEP ainsi que du Bac Professionnel. Les CPE et les assistants d'éducation effectuent alors le suivi individualisé des absences et retards, et accompagnent les élèves dans tous les aspects de la vie scolaire.

Par ailleurs ils veillent à ce que chaque élève vive et s'épanouisse au sein du lycée dans le respect du règlement intérieur et des valeurs de la République.

Informations pratiques : En cas d'absences et retards, pensez à prévenir la vie scolaire le plus rapidement possible et à présenter un justificatif dans le carnet de liaison au retour de l'élève.



Ci-dessus, de gauche à droite : La cafétéria : un lieu de détente... et de travail ! - Le CDI : à la disposition des élèves, une bibliothèque avec un service de prêt, des encyclopédies, des journaux, des périodiques...

▷ La cafétéria, un espace de détente et d'échange

C'est un espace de socialisation agréable et lumineux et les élèves apprécient de s'y retrouver lorsqu'ils n'ont pas cours. Ce lieu est équipé d'un mobilier moderne et adapté (tables et sièges) qui a été choisi par les élèves élus au Conseil de la Vie Lycéenne.

La cafétéria est un environnement de détente, de jeux, de discussions mais également de travail pour les élèves du lycée Tristan Bernard.

Afin de garantir une ambiance sereine et conviviale, une animatrice vie scolaire est présente quotidiennement pour proposer des activités, diffuser de la musique et veiller au respect des lieux.

Par ailleurs, plusieurs temps forts sont organisés dans la cafétéria au cours de l'année tels que le défilé « haute culture » ou encore un tournoi de baby-foot.

Les élèves participent à l'organisation de ces différents moments ce qui leur permet de développer leur sens des responsabilités.

▷ Un foyer socio-éducatif très actif dans l'animation de la vie lycéenne

Le Foyer socio éducatif du lycée Tristan Bernard participe à la mise en œuvre de projets améliorant le bien être des élèves au lycée comme l'animation de la cafétéria ou l'achat de livres pour le CDI.

Il apporte également son soutien financier aux sorties ou projets scolaires de l'établissement.

Cette association au sein du lycée se compose de personnels du lycée Tristan Bernard ainsi que d'élèves qui réfléchissent à la manière de satisfaire aux différents projets proposés.

Grâce aux adhésions des élèves du lycée, ainsi que les actions menées par les classes et leurs professeurs, le FSE peut chaque année, aider au financement de voyages scolaires, séminaires de révisions, animations ou sorties pédagogiques...

▷ Le CDI, un lieu idéal pour enrichir ses connaissances et ouvrir ses horizons

Composé d'un petit espace informatique (6 postes, scanner et imprimante), d'un coin

détente et d'un espace de travail, le CDI offre différentes ressources, à destination des élèves et des enseignants.

Vous pourrez y trouver des magazines (du domaine professionnel mais aussi d'informations générales et de loisirs), des romans, des documentaires, des manga et un grand choix de bandes dessinées. Mais aussi de la documentation sur l'orientation et les métiers, avec le « kiosque » Onisep.

Le CDI accueille ponctuellement des expositions autour de thèmes variés (addictions, santé, écologie...), participe à la Semaine de la Presse, proposant ainsi un large panel de revues et de journaux d'information. Régulièrement, des classes, accompagnées de leur professeur, viennent travailler au CDI.

Mais nous proposons aussi des moments de convivialité, notamment avec le « club jeux », ou des cercles de lecture. Que vous ayez besoin de travailler au calme ou de vous distraire, le CDI vous ouvre ses portes !

« Favoriser la réussite des élèves »

PROJETS & INITIATIVES



▷ Initiatives « élèves »

La formation bac pro vente du lycée propose aux entreprises des actions de prospection physique ou téléphonique et autres services pour développer leur clientèle potentielle.

Organisée et gérée par des élèves de bac pro vente, cette « mini » entreprise fonctionne à l'image des grandes.

Dotée d'un président directeur général, entouré de ses différents collaborateurs spécialisés dans différents domaines : commercial, financier, relation clientèle... animée par des enseignants, la « mini » entreprise élabore son plan d'affaires en adéquation avec les objectifs qu'elle se fixe.



POINT DE VUE

▷ « Me créer un réseau d'entreprises »

Hugo

« La mini entreprise « CPro », propose des services de prospections aux entreprises. Elle me permet d'avoir des responsabilités, de réaliser des démarches auprès des prospects, de négocier avec des entreprises et de réaliser une étude de satisfaction de notre clientèle existante, compétences utiles à l'obtention de mon diplôme du bac pro Vente. Mais c'est aussi pour moi l'opportunité de me créer un réseau d'entreprises, utile pour mes recherches de stages, ou pour une poursuite en BTS en alternance ou pour du travail. Une expérience formatrice en ayant un avant goût de la vie professionnelle ! Et bien plus encore puisque le bénéfice dégagé par la mini entreprise nous sert à financer un séminaire de révisions, un moyen ludique de se préparer aux examens en sortant du cadre scolaire. »

▷ L'infirmerie, un lieu d'écoute et de conseil

L'infirmière est présente dans l'établissement tous les jours. En cas d'absence, le bureau de la vie scolaire prendra en charge l'élève malade ou blessé. Par ses missions, l'infirmière participe à la réussite scolaire de tous les lycéens et aide à l'intégration des élèves en situation de handicap.

Elle accueille les élèves pour des soins et traitements et assure aussi les urgences. Elle écoute et accompagne les élèves en souffrance et les redirige vers les structures adaptées.

Elle travaille en lien avec les différents personnels (médecin scolaire, assistante sociale, équipe éducative...) et les familles. Elle participe à la mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé, pour les élèves qui présentent un problème de santé particulier ou aide à la mise en place d'un Plan d'Accompagnement Personnalisé pour les élèves ayant des troubles dys. Elle accompagne dans les démarches pour la demande d'aménagement d'examen.



Elle participe à la mise en place d'actions d'éducation à la santé en lien avec le projet d'établissement et le Comité d'éducation à la santé et la citoyenneté.

HÉBERGEMENT ET RESTAURATION : UN SERVICE DE QUALITÉ, UN BUDGET MAÎTRISÉ

Le lycée propose un service de restauration et d'hébergement : le restaurant scolaire prépare jusqu'à 300 repas par jour : déjeuner pour tous, petit déjeuner et dîner pour les internes. Le chef propose chaque jour un menu équilibré, élaboré dans le respect du Plan National Nutrition Santé (PNNS).

L'inscription à la demi-pension ou à l'internat se fait à la rentrée, pour la durée de l'année scolaire.

L'élève et sa famille choisissent la formule la plus appropriée parmi les différentes solutions offertes par l'établissement : internat ou demi-pension 3, 4 ou 5 jours par semaine. Le paiement s'effectue chaque trimestre, après réception de la facture, mais

peut également être échelonné sur demande : il suffit pour cela de prendre contact avec le service de gestion dès le début de l'année scolaire.

L'année scolaire est divisée en trois périodes de durées différentes : le premier trimestre, « septembre-décembre », compte 70 jours, les deux autres, « janvier-mars » et « avril-juillet », 55 jours seulement, soit 180 jours par an, sur la base du forfait internat ou DP 5 jours.

L'inscription à la demi-pension ou à l'internat se fait à la rentrée, pour la durée de l'année scolaire.

À titre indicatif, pour l'année scolaire 2020-2021, les tarifs sont stables :

- **Internat : 1581,72 €/an, soit un coût de 8,79 € par nuitée (repas du soir, nuit, petit déjeuner et déjeuner).**
- **Demi-pensionnaire 5 jours : 585 €/an, soit un coût de 3,25€ par repas.**
- **DP 4 jours : 498 €/an, soit un coût de 3,46 € par repas.**
- **DP 3 jours : 410 €/an, soit un coût de 3,80 € par repas.**

Attention, ces tarifs sont susceptibles d'être modifiés chaque début d'année civile.



► Un internat de 90 places

L'internat est ouvert de 17 h le soir à 7 h 30 le lendemain matin. L'élève n'est pas autorisé à s'y rendre en cours de journée, sauf le lundi matin de 8 h à 8 h 45 et de 12 h 30 à 13 h 45 chaque midi. Le mercredi l'internat est ouvert à partir de 12 h 30.

Dans un objectif de réussite scolaire les internes ont une heure d'étude obligatoire chaque soir, ils ont accès à une salle d'étude

ainsi qu'à des ordinateurs pour travailler.

Par ailleurs, plusieurs activités sont proposées aux internes au cours de l'année scolaire : une soirée d'intégration en début d'année, une soirée jeux de société, des soirées télévisées chaque mercredi soir, des activités sportives mensuelles, des sorties socioculturelles ou encore un groupe de parole.



Des chambres spacieuses pouvant accueillir 4 élèves.

POINT DE VUE



► **« À l'internat, on apprend à vivre en collectivité »**

Antoine

« Voilà déjà deux ans que je suis à l'internat, c'est un mode de vie tout à fait différent de la maison. On apprend à vivre en collectivité, c'est une certaine sorte de liberté tout en devant respecter des horaires, comme pour aller manger ou en étude.

Moi, j'aime beaucoup aller à l'internat car entre potes on rigole bien, il y a parfois des sorties ou des activités à l'internat même (sport, soirées à thèmes, groupe de paroles), cela permet de se changer les idées après une journée de cours.

L'étude du soir, qui est obligatoire pour tous, nous permet de travailler, seul ou en groupes et d'avoir de l'aide si besoin avec un camarade ou un assistant d'éducation. »

AIDES FINANCIÈRES



► Bourses de lycée

Les bourses de lycée sont des aides accordées aux lycéens sur la base des critères de revenus et du nombre d'enfants à charge du/des responsable(s) de l'élève.

Généralement, la demande est instruite en fin d'année scolaire au collège, avant la rentrée au lycée.

Toutefois, une première campagne est organisée en septembre pour les nouveaux entrants dans le dispositif : 3^e prépa-pro, redoublants non-boursiers l'année précédente et répondant aux critères, élèves des dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire.

Cette campagne concerne également les élèves dont la situation familiale a changé au cours de l'été.

Les demandes sont recueillies par l'établissement et transmises au service des bourses qui statue sur le montant de l'aide accordée.

Un simulateur de bourse est à votre disposition sur le site du ministère de l'éducation nationale : www.education.gouv.fr – rubrique : lycée / être parent d'élève au lycée / aides financières
D'autres aides sont disponibles, plus d'info sur le site du ministère.

► Fonds social

Le Fonds social des cantines et le Fonds social lycéen (aides de l'Etat et/ou du Conseil Régional) ont pour but d'aider les familles rencontrant des difficultés financières, notamment dans le règlement des factures de demi-pension.

D'autres dépenses peuvent être prises en charge, partiellement ou en totalité : matériel scolaire, vêtements, titres de transport, participation à des sorties scolaires facultatives, etc.

Les dossiers peuvent être retirés à tout moment auprès de l'assistante sociale de l'établissement ou au secrétariat de gestion.

NB : l'attribution des aides sur fonds sociaux est indépendante du dispositif des bourses, il est possible de les cumuler.